



MAIRIE de VERT

Département des Yvelines – Arrondissement de Mantes-la-Jolie – Canton de Bonnières-sur-Seine
Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise



64 Grande Rue – 78930 Vert

01.34.76.30.71

E-mail : mairiedevert@orange.fr - Site : www.vert78930.fr

PROCES-VERBAL MUNICIPAL

Séance du Lundi 23 juin 2025

L'AN DEUX MIL VINGT CINQ, le Lundi 23 juin à 19h43

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Jocelyne REYNAUD-LÉGER – Maire,

Étaient présents :

Nicole BUFFARD – Maire-Adjoint, Olivier SILLON – Maire-Adjoint, Eddie ANDRÉ, Franck CAVACIUTI, Isabelle DESSEAUX, Jean-Louis JULIEN, Jean-Pierre STOCKMAN, Marianne THELLIER formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :

Anne-Marie ENJALBERT donne pouvoir à Marianne THELLIER,
Thérèse FARCY donne pouvoir à Nicole BUFFARD,
Stéphane FERRARIS donne pouvoir à Olivier SILLON.

Absents :

Florence BEAULIEU, Eric VANDER-HAUWAERT.

Secrétaire de séance :

Franck CAVACIUTI

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 14 avril 2025

→ Le procès-verbal du 14 avril 2025 est approuvé à l'unanimité.

Pour Délibérations :

1 – Groupement de commande d'achat de gaz naturel du Syndicat d'Énergie des Yvelines 2027-2030

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

Décide d'adhérer au groupement de commande d'achat de gaz naturel du Syndicat d'Énergie des Yvelines,

Approuve les termes de la convention constitutive du groupement d'achat de gaz naturel,

Autorise Madame le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la délibération.

.../...

2 – Convention groupement de commandes "Restauration Cantine"

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

Approuve la proposition de mutualiser les commandes de repas livrés en liaison froide pour la restauration scolaire,

Désigne pour siéger à la commission d'appel d'offres du groupement :

- un membre titulaire : Madame Jocelyne REYNAUD-LÉGER

- un membre suppléant : Madame Nicole BUFFARD

Autorise Madame le Maire à signer la convention de groupement correspondante, ainsi que ses éventuels avenants et toutes pièces nécessaires à leurs réalisations.

3 – Décision modificative

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, autorise Madame le Maire à procéder à la régularisation des Restes à Réaliser 2023.

Recettes d'investissement (RAR N-1)			Recettes d'investissement (nouvelle proposition)		
Chapitre/Opération	Article	Montant	Chapitre/Opération	Article	Montant
13	1323	-19.697,00 €	13	1323	+19.697,00 €
Total section		19.697,00 €	Total section		19.697,00 €

Clôture de la séance à 20h00.

A handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp is for 'MAIRIE de VERT YVELINES' and includes the text 'REPUBLIC FRANCAISE'. The signature appears to be 'Jocelyne REYNAUD-LÉGER'.